

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS :

- **Adoption du règlement 2020-367 concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité**
- **Adoption du règlement 2020-368 concernant l'enlèvement des matières organiques dans les limites de la municipalité**
- **Adoption du règlement 2020-369 concernant l'enlèvement des matières recyclables dans les limites de la municipalité**

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Dominique, que lors de la séance ordinaire tenue le 1^{er} décembre 2020, le conseil municipal a adopté les règlements mentionnés en rubrique.

Toute personne intéressée à prendre connaissance desdits règlements peut en prendre connaissance sur le site internet de la municipalité.

Donné à Saint-Dominique, ce 2 décembre 2020.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

Christine Massé